

Bachelier : instituteur préscolaire

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 70 Construction de l'identité professionnelle | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PEPS3B70PS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B70PSA Élaboration du projet professionnel 15 h / 1 C

PEPS3B70PSB Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA Élaboration du projet professionnel 10

PEPS3B70PSB Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Elaboration du projet professionnel | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEPS3B70PSA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Christian MOL (christian.mol@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- En fin de formation, définir son projet professionnel .
 - Evaluation de sa propre pratique professionnelle : déterminer ses points forts, ses besoins...
- Rédaction d'un document type portfolio permettant d'explicitier et de décrire son parcours.

Démarches d'apprentissage

- Travail personnel
- Echanges groupes

Possibilité de rencontres avec des personnes ressources (à l'initiative de l'étudiant)

Dispositifs d'aide à la réussite

Régulation régulière du cours

Sources et références

P. Perrenoud ; dix nouvelles compétences pour enseigner ; ESF ; Paris ; 1999
Zerpato Poudou, comment l'enfant devient élève? Retz, Paris 2007

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit remis en juin (100%)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 100 | Trv | 100 |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEPS3B70PSB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Christian MOL (christian.mol@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne
2. Développer les exigences relationnelles liées aux exigences de la profession
3. Porter un regard réflexif sur sa pratique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réfléchir avec les étudiants sur la morale professionnelle (valeurs personnelles et collectives)
- Présenter un travail réalisé en stage à des personnes extérieures au monde enseignant (lors des portes ouvertes de l'Ecole normale)
- Organiser une rencontre avec les parents lors d'un stage

Démarches d'apprentissage

- Réflexions individuelles suivies de partages et/ou débats en grand groupe.
- Analyse de documents, d'expériences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

P. Perrenoud ; dix nouvelles compétences pour enseigner ; ESF ; Paris ; 1999

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 100 | | |
| Période d'évaluation | | | | | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).